

**UNIVERSITE DE KIEL  
POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE**

**Kiel, le 18 juin 2006**

**PRIX DE L'ÉCONOMIE GLOBALE 2006**

**DISCOURS DE JACQUES DELORS**

Je suis extrêmement sensible à la décision du Comité du Prix de l'Economie Globale de m'avoir décerné cette distinction. Et je voudrais exprimer ma gratitude et mes remerciements à l'Institut de Kiel.

C'est une invitation à revenir sur une tranche d'histoire de la construction européenne, non pour en faire l'éloge, mais pour en tirer quelques enseignements pour le présent et pour l'avenir. L'air du temps voudrait que l'on ne se concentre que sur l'instantané, oubliant ainsi le chemin parcouru, les avancées réalisées, mais aussi les échecs et les erreurs. Or, des peuples sans mémoire ne peuvent imaginer et construire le futur.

En procédant ainsi, je n'entends pas réellement occulter les difficultés du présent et sous-estimer la grave crise qui atteint le processus d'unification de l'Europe.

### **L'Europe entre l'idéal et la nécessité**

Faut-il le rappeler ? La construction européenne n'a jamais été un long fleuve tranquille. La stagnation et la crise ont marqué son histoire, autant que les progrès réalisés.

C'est ainsi que les années 1980 à 1984 ont vu la Communauté Européenne freinée dans son mouvement par des profonds désaccords sur les contributions financières des Etats-membres, en premier lieu de la Grande-Bretagne qui estimait qu'elle payait trop. Alors que nos économies étaient secouées par la hausse du prix du pétrole et les forts mouvements du dollar, l'immobilisme s'était emparé des esprits. Aucune décision n'était prise pour réaliser l'objectif du traité de Rome de 1957, le marché commun. Les contentieux s'accumulaient à propos de la politique agricole ou de l'ouverture de certains marchés. Cette stagnation coïncidait avec une

mauvaise situation économique : peu de croissance, pas assez d'investissements et un chômage grandissant.

L'idéal était toujours là, pour une Europe de la paix de la compréhension mutuelle entre les peuples, de l'échange souhaité entre les personnes. Mais il n'était pas assez stimulant pour provoquer un sursaut.

C'est pourquoi l'argument de la nécessité fut le seul susceptible de convaincre nos gouvernements. Préoccupés par le manque d'élan de nos économies, ils furent convaincus par la thèse que je leur présentais. Un vrai marché unique pourrait stimuler la compétitivité, le goût d'entreprendre et d'investir. Ce fut l'objectif 1992 d'un espace sans frontières, permettant le libre échange des personnes, des capitaux, des biens et des services. Pour le réaliser, un changement des traités était nécessaire, et notamment l'extension du vote à la majorité qualifiée, mais aussi la dimension sociale, la solidarité entre les régions riches et les régions pauvres, la prise en charge de l'environnement. Ce fut le traité de l'Acte Unique, adopté en décembre 1985, mis en œuvre, après ratification par les Etats-membres, le 1<sup>er</sup> juillet 1987. Mais dès le début 1986, l'état d'esprit avait changé, le dynamisme et la confiance entre les pays-membres étaient revenus.

La croissance et l'investissement reprenaient, des millions d'emplois étaient créés, le climat était à l'optimisme. D'où de nouvelles perspectives ouvertes dès la fin de 1987 par des responsables politiques évoquant la prochaine étape : une monnaie unique pour les européens.

Cet engrenage positif fut à l'œuvre jusqu'à l'adoption du Traité de Maastricht en 1991, avec l'adoption de l'Union Economique et Monétaire, mais sans la contrepartie substantielle d'une Europe politique souhaitée par beaucoup, et notamment par le gouvernement allemand.

### **La coexistence de plusieurs modèles sociaux**

La caractéristique commune de nos pays est la recherche d'un bon équilibre, d'une synergie efficace entre l'économique et le social. Chaque pays a décliné ce principe selon ses traditions et les positions des acteurs économiques et sociaux. Si bien qu'il existe en Europe plusieurs modèles sociaux et que la responsabilité de leur évolution relève, pour l'essentiel, des compétences nationales.

Comment, dans ces conditions, faire vivre la dimension sociale au niveau européen ?

Il m'a semblé que l'initiative la plus urgente était de nouer le dialogue social au niveau européen, en tenant compte de la diversité des situations. Les patronats et syndicats européens acceptèrent, non sans hésitations, le pari. Et dès janvier 1985, dans le processus dit de Val Duchesse, le dialogue s'amorça et se poursuivit sans interruption. L'Acte Unique y avait fait une référence explicite, le traité de Maastricht le confirma. Plus tard, des accords furent signés entre les partenaires sociaux, sur certains aspects du contrat de travail.

Il convient ici de rendre hommage aux responsables, tant du côté patronal que du côté syndical, qui ont mis en œuvre ce dialogue social. Ce n'était pas facile, ne serait-ce qu'en raison des divergences qui existaient et qui existent encore à l'intérieur des organisations européennes des patronats et des syndicats. Mais tous voulaient que la construction

européenne avance, tous savaient que la création d'un vaste espace économique commun apporterait une plus value aux efforts nationaux. Beaucoup d'entre eux pensaient que l'Europe économique amènerait l'Europe politique.

C'était une œuvre fragile que celle du dialogue social. La Commission Européenne devait déployer tous ses efforts pour aider les organisations, trouver les thèmes de discussion qui pourraient donner lieu, avec succès, à la concertation et à la négociation.

C'est encore vrai aujourd'hui, le dialogue social exige beaucoup de soins, une grande capacité d'écoute, l'exigence de discerner ce qui peut apporter –à l'échelon européen- des solutions aux problèmes sociaux, bien que ces derniers relèvent, pour l'essentiel, de la seule compétence nationale.

### **L'Europe doit répondre aux défis de l'Histoire**

La construction européenne ne doit pas se concevoir en vase clos. Elle est exposée aux vents venus de l'extérieur. Et c'est la grandeur de l'Europe de répondre aux défis de l'Histoire.

Ces défis ont pris le visage des aspirations de peuples européens à rejoindre la Communauté Européenne. Tout le monde ne l'a pas compris, ce qui explique, en partie, nos difficultés actuelles.

Mais allons à l'essentiel.

Qui, en 1985, pouvait s'opposer à ce que l'Espagne et le Portugal, qui avaient retrouvé la démocratie, nous rejoignent ? Le succès fut au rendez-vous puisque l'Europe s'est enrichie de leur présence active, en même temps que ces deux pays ont profité pleinement de leur participation et des politiques dites de cohésion économique et sociale.

Qui, après la chute du communisme, refusait de communier au bonheur d'accueillir cette partie de l'Europe sortant de la nuit du totalitarisme ? Ce grand élargissement a-t-il été assez expliqué ? J'en doute. A-t-il été bien géré ? On peut se poser la question. Mais l'exigence est là, avec ses difficultés mais aussi ses promesses. Et il nous faut refuser une Union Européenne frileuse, tout en assumant les réformes nécessaires pour que cette grande Europe réponde aux nécessités de l'Histoire et aux aspirations des peuples. Le chantier est ouvert. Il faudra surmonter bien des réticences, définir des objectifs réalistes, se doter des moyens institutionnels de la réussite.

### **Dès 1985, la conscience claire de la globalisation**

Pour revenir un instant à la relance européenne de 1985, je dois souligner combien la globalisation, ses contraintes, ses promesses étaient présentes dans notre réflexion. L'Acte Unique devrait nous donner les moyens d'une économie ouverte et plus compétitive, grâce au grand marché et aux politiques communes.

Etait-ce suffisant ? Je ne l'ai jamais cru.

C'est pourquoi, en 1993, la Commission présentait un Livre Blanc, pour entrer dans le XXI<sup>ème</sup> siècle sur « compétitivité, croissance et emploi ». C'était une analyse sans complaisance des

contraintes démographiques et économiques, des réformes à entreprendre au niveau national, des actions de coopération qui, au niveau européen, nous permettraient de compléter les efforts nationaux. Il était proposé de construire des infrastructures communes en matière de transport, d'entrer de plain-pied dans le monde des nouvelles technologies de l'information, de développer les actions communes de recherches et d'innovation, de concerter nos politiques macro-économiques ...

Le Conseil Européen de décembre 1983 adopta le Livre Blanc. Mais, hélas, la volonté de l'appliquer fit défaut. Ce fut une occasion manquée. Nous aurions pu gagner dix ans dans notre effort d'adaptation à la nouvelle donne économique ... et politique.

Quelques années plus tard, à Lisbonne, le Conseil Européen reprit les conclusions du Livre Blanc, mais sans les résultats espérés. La raison en est, me semble-t-il, que l'on a oublié le triptyque qui fut à la base du succès de l'Acte Unique : la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit.

Les faits sont bien là : il reste à faire pour réaliser le marché unique dans tous les domaines. La coopération entre nos Etats membres est insuffisante, notamment dans le cadre de l'Union économique et monétaire, mais aussi, dans les domaines de la recherche, de l'énergie, de l'environnement. Quant à la solidarité elle ne dispose pas de moyens suffisants pour assurer la cohésion économique et sociale de toutes les régions de l'Union Européenne.

## **Le problème central : comment concilier approfondissement et élargissement ?**

Les élargissements déjà réalisés répondaient à un devoir historique. Il en est de même pour la Bulgarie, la Roumanie et les Etats de l'ex Yougoslavie auxquels nous pouvons apporter précisément les moyens d'une paix authentique et de la compréhension mutuelle entre les peuples.

Mais qui pourrait contester que les élargissements comportent un risque de dilution de la construction européenne ? L'expérience du passé nous le montre clairement.

Si nous avons pu poursuivre notre marché en avant, c'est bien parce que nous avons pratiqué ce que l'on appelle la différenciation. En d'autres termes, certains pays ont réalisé une avancée, sans que tous les membres de l'Union y participent. Ce fut le cas pour les accords de SCHENGEN sur la libre circulation des personnes et aussi pour l'Union Economique et Monétaire.

Doit-on se priver de cette possibilité dans l'avenir, sous prétexte que certains pays membres craignent, à tort, que l'on instaure une « Europe à deux vitesses » ou « un noyau dur » ? Si l'on céda à cette demande, on priverait la construction européenne de tout dynamisme. Les traités offrent les garanties que toute initiative de différenciation n'entraînera pas un affaiblissement du pacte de mariage, des obligations et des opportunités de tous et pour tous. C'est le mécanisme institutionnel dit « des coopérations renforcées ».



## **L'urgence d'une clarification : à propos de la Fédération des Etats-Nations**

Avant la fin de mon mandat à la Commission, je proposais, pour trouver un consensus sur l'avenir politique de l'Europe, la formule de la « Fédération des Etats-Nations ».

Trois arguments sont formulés à l'appui de cette thèse :

- La subsidiarité, comme élément fondamental du pacte qui nous unit. Ce qui implique une répartition plus claire des compétences entre l'Union et les Etats-membres, et dans le respect de l'organisation institutionnelle spécifique de chaque Etat-membre.
  
- La responsabilité de chaque nation pour faire face à la nouvelle donne et, en premier lieu, aux contraintes de la démographie. Ce qui implique des réformes dans l'économie du bien-être et du modèle social dans la fidélité aux principes fondateurs de ce modèle ; solidarité et responsabilité, démocratie sociale.
  
- Une organisation plus efficace et plus compréhensive de la délibération, de la discussion et de l'action au niveau européen. L'enseignement du passé est clair. Dans les domaines qui sont de la compétence de l'Union, il convient de revenir à la méthode communautaire, avec le triangle institutionnel : Conseil, Parlement européen, Commission, chaque institution avec ses prérogatives et ses devoirs.

Certes, l'esprit des institutions n'est pas le remède miracle. Mais il permet de concilier l'efficacité, la simplicité, la clarté, et donc la responsabilité démocratique.

A partir de là, les citoyens pourront concilier leur attachement à leur nation avec le sentiment de participer à une aventure collective, unique dans l'Histoire et permettant à des nations souveraines de réaliser, avec plus de force, les buts communs de fraternité, de paix et aussi de responsabilité vis-à-vis du reste du monde.